

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 9 février 2024

**Date de convocation : 5 février 2024**

**Date d'affichage : 5 février 2024**

Le cinq février deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, **en séance publique**, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Patrick MARY, Le Maire, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.**

Etaients présents :

Mmes Frédérique ALBERT, Elodie MARTIN, Patrick MARY, Stève LECHEVALIER, Alain SOUSSEN, William VALAT, Emilie GAUTIER, Wladimira GRONCHI, Incarnation SCHMID-LOSSBERG, Michel HENRION

Absent:

Absent avec Procuration : Emilie GAUTHIER donnée à Patrick MARY

---

Mr Patrick MARY a été nommé secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Patrick MARY donne lecture des points :

## ***ORDRE DU JOUR***

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2024
- 2 Délibération vente de la parcelle communales B825 au prix net vendeur

ooooo

## **1 Procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2024**

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents et signé.

## **2 Délibération vente parcelle communale B825 au prix net vendeur**

L'offre faite aux acquéreurs suite au précédent Conseil à 138 000€ net vendeur à été acceptée par ceux-ci.

**Le Maire, Patrick MARY** demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

**Vote à l'unanimité** des personnes présentes pour la vente de la parcelle B825 au prix net vendeur de 138 000€ à Mr et Mme AIOUAS.

*Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été passé en revue, la séance est levée.*

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Monsieur Patrick MARY, Maire de Garrigues,

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal